

tinué par ses soins, sous la direction de M. Laval. L'ensemble de ce nivellement, que nous ne croyons pas devoir reproduire, avait pour objet de faire connaître, à partir de l'embouchure du canal du Rhône au Rhin jusqu'au confluent à Lyon, 1<sup>o</sup> la distance des principaux points entr'eux ; 2<sup>o</sup> les cotes des poteaux kilométriques ; 3<sup>o</sup> les cotes de l'étiage par chaque kilomètre ; 4<sup>o</sup> la hauteur correspondante de l'étiage aux piquets kilométriques ; 5<sup>o</sup> enfin la pente de l'étiage d'un kilomètre au suivant.

Désormais ce travail ne peut plus être considéré que comme constatant des choses exactes au moment où il a été fait, mais qui ont cessé de l'être, à raison des variations survenues dans les pentes pour les petites distances, par suite des travaux opérés, quoique la pente générale de la Saône, c'est-à-dire la pente de cette rivière, considérée pour de grandes distances, ait peu changé, si même elle a varié.

Le 3 juillet 1842, il a été procédé à un nouveau nivellement, de la basse Saône, récolé et rectifié le 18 du même mois, ensuite duquel plusieurs échelles ont été modifiées. Depuis lors les échelles de la Saône n'ont subi aucun changement, si ce n'est celle de Trévoux, dont le zéro d'étiage a été surexhaussé, le 23 septembre 1848, d'environ 9 centimètres.

M. Rolland de Ravel a fait faire, le 13 août 1850, un nivellement de la Saône, pour la combinaison des études du chemin de fer de Châlon à Lyon dont il était chargé. Il a pris pour point de départ une altitude de 163 mètres au pont Tilsit, à Lyon. Voici le résultat de cette opération, qu'il a bien voulu nous communiquer.

PONTS DE LA SAONE.	ZÉROS des échelles des ponts par rapport au niveau de la mer.		HAUTEURS des eaux du 13 août 1850, par rapport au niveau de la mer.		HAUTEURS marquées par les échelles, le 15 août 1850	
	Châlon.	173	340	173	540	0
Tournus.	171	767	172	367	0	600
Mâcon.	171	242	171	742	0	500
Belleville.	169	474	170	024	0	550
Beauregard.	168	342	168	842	0	500
Neuville.	167	024	167	574	0	550
Fontaines.	165	352	166	052	0	700
Pont de Serin.	163	071	163	771	0	700
Id. de la Feuillée.	162	974	163	674	0	700
Id. de Tilsitt.	163	000	163	500	0	500